UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère des Finances, du Budget et des investissements

Le Ministre

Horavi, 6 25/11/20

N°10-28 /MIFBI

EXPOSE DES MOTIFS DU BUDGET 2011

Suite au processus de consolidation de la stabilité constitutionnelle, longtemps mise en mal, le Gouvernement s'est assigné, comme priorité, d'accélérer les reformes pouvant permettre la relance de la croissance et lutter contre la pauvreté, en conformité au document final DSCRP, préparé et adopté dans le cadre d'un processus participatif impliquant tous les acteurs au développement.

De l'AUPC au programme appuyé par la FEC, le Gouvernement a montré sa volonté concrétisée par ses efforts à maintenir ces programmes sur la bonne voie. Et lors des discussions menées avec les services du Fonds, dans le cadre de la 1^{ère} revue, le mobilisation des recettes intérieures et du contrôle des dépenses.

Ainsi, au mois de juin 2010, le pays a accédé au point de décision de l'Initiative PPTE renforcée dont l'objectif visé est l'opportunité pour un allègement dans la gestion de la dette extérieure.

Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement s'est plus que jamais résolu à consolider le cadre institutionnel et la stabilité macroéconomique, renforcer la bonne gouvernance financière et maitriser les dépenses publiques, en particulier la masse salariale à travers le projet GISE et la mise en place des cadres organiques.

Perspectives macroéconomiques et budgétaires de 2011 :

En 2011, la loi des Finances s'inspire largement du plan d'action triennal 2009 – 2012 du programme FEC et en conformité avec la nouvelle architecture institutionnelle. Et dans le contexte actuel d'une reprise graduelle des appuis financiers des partenaires au développement, d'amélioration du climat des affaires et des conditions politiques intérieures, la stratégie est d'assurer une stabilité sociale, avoir une croissance soutenue et équitable mais surtout créer un espace budgétaire permettant d'augmenter les dépenses des secteurs prioritaires d'appui à la croissance.

Pour ce faire, le Gouvernement entend renforcer la discipline budgétaire nécessaire au maintien de la stabilité macroéconomique, et à assurer une prompte exécution de son programme de reformes structurelles, afin de porter le taux de croissance à 2,5% du PIB pour la période allant jusqu'en 2012, ramener le déficit budgétaire primaire à 1,1% du PIB contre 1,5% en 2010 et un besoin de financement de l'ordre de 2,7% du PIB contre 3,3% en 2010.

1